0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 35
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/01/2023
Réuni le : 09/02/2023
Sous la présidence de : Marc Levrard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Vente F.S.E. - Le C.A. valide le don de 2 030 € du foyer socio-éducatif du collège pour le voyage à Rome, somme collectée grâce à la vente de biscuits Roul'Galettes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Levrard
Prénom : Marc
Signé le: 13/02/2023 15:21:49

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 36
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/01/2023
Réuni le : 09/02/2023
Sous la présidence de : Marc Levrard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Jumelage Clisson/Alatri - Le Conseil accepte le don de 1 900 € du comité de jumelage au profit du voyage à Rome.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Levrard
Prénom : Marc
Signé le: 13/02/2023 15:21:52

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Création ou suppression de postes à la rentrée 2023

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 37
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/01/2023
Réuni le : 09/02/2023
Sous la présidence de : Marc Levrard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le maintien des postes enseignants pour la prochaine rentrée.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les membres du conseil votent la proposition de ne pas supprimer ni de créer de postes d'enseignants pour la rentrée 2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	6
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Levrard
Prénom : Marc
Signé le: 13/02/2023 15:21:54

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.